



Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales

LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS
LOCALES EN 2019

Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales

LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS
LOCALES EN 2019



***Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales
Les finances des collectivités locales en 2019***

Préparé par :

le **Département des études et des statistiques locales (DESL)**, service statistique ministériel de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) :

LUC BRIÈRE, FAUSTINE BÜSCH, GHISLAINE COSTIER, MEDDY FILOMIN, GUILLAUME LEFORESTIER, ALICE MAINGUENÉ, XAVIER NIEL, LIONEL SEBBANE, PASCAL SIMON;

et

l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) :

NICOLAS LAROCHE, SAMUEL LERESTIF, RAPHAËL MENELON ET THOMAS ROUGIER.

Sous la direction d'**ANDRÉ LAIGNEL**, maire d'Issoudun, premier vice-président délégué de l'AMF, président de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales ;
et de **CHARLES GUENÉ**, sénateur de la Haute-Marne, rapporteur de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales.

Direction de la publication :

YOHANN MARCON (DGCL), secrétaire du Comité des finances locales.

Coordination éditoriale :

LUC BRIÈRE, MEDDY FILOMIN, XAVIER NIEL (DGCL-OFGL).

Conception graphique et réalisation :

CURSIVES, Paris

Achevé d'imprimer en septembre 2019

© Observatoire des finances et de la gestion publique locales, septembre 2019

ISBN numérique : 978-2-11-155863-2

Crédits photos de couverture : ministère de l'Intérieur (DICOM) – Frédéric de La Mure/MAE – J. Groisard – Adobe Stock.

Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales

LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS
LOCALES EN 2019

Président : André Laignel
Rapporteur : Charles Guené
Juillet 2019



Sommaire

Avant-propos	7
Vue d'ensemble sur 2018	9
Introduction : le compte des administrations publiques .	9
Finances des collectivités locales en 2018 : modération des dépenses de fonctionnement et nouvelle croissance des dépenses d'investissement	11
Ralentissement des dépenses de fonctionnement	12
Des recettes de fonctionnement portées par la fiscalité indirecte	15
Nouvelle hausse de l'épargne brute en 2018	17
Nouvelle hausse des dépenses d'investissement	18
Forte hausse des recettes d'investissement dans le secteur communal	20
Les collectivités sont en situation de capacité de financement pour la quatrième année consécutive.	21
Stabilisation du stock de dette pour la première fois depuis 2003	21
Fiches par collectivité	23
Les finances du secteur communal	23
Les finances des départements	34
Les finances des régions	43
Dossier – Politiques d'investissement du bloc communal 2014-2018	53
Annexes	
ANNEXE 1	
Les comptes des administrations publiques locales en 2018	68
ANNEXE 2	
Les finances des collectivités locales	73
Annexe 2A - Les budgets principaux	73
Annexe 2B - Les budgets annexes	86
Annexe 2C - Consolidation entre budgets principaux et annexes	93
Annexe 2D - Consolidation entre collectivités	101
Annexe 2E - Estimations 2019 des finances des départements et des régions	106
Annexe 2F - Présentation fonctionnelle des dépenses	108

ANNEXE 3	
Les collectivités locales d'outre-mer	115
ANNEXE 4	
Les transferts, extensions et créations de compétences	122
ANNEXE 5	
Les disparités des situations communales, départementales et régionales	142
ANNEXE 6	
Le périmètre des EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2019	151
ANNEXE 7	
Les finances des établissements publics locaux (EPL)	158
ANNEXE 8	
La fiscalité locale	161
ANNEXE 9	
Les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales	175
ANNEXE 10	
La péréquation entre collectivités locales	196
ANNEXE 11	
Les effectifs et les salaires dans les collectivités locales	204
ANNEXE 12	
Synthèse du rapport public annuel du Conseil national d'évaluation des normes (CNEN)	210
ANNEXE 13	
Ratios d'autonomie financière	215
Liste des abréviations	217

Avant-propos

L'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) a pour mission de collecter, d'analyser et de partager les données sur les finances et la gestion des collectivités locales. Le partage des connaissances, des méthodes et des pratiques entre tous les acteurs concernés est en effet un levier puissant pour l'amélioration des politiques publiques.

L'OFGL s'appuie, d'une part, sur un conseil d'orientation associant les représentants des élus locaux et de l'État et, d'autre part, sur un comité scientifique et technique regroupant des administrations centrales, des associations d'élus ou de fonctionnaires territoriaux, des universitaires et des institutions ou personnalités qualifiées.

Dans le cadre de cette mission, l'OFGL produit depuis 24 ans un rapport annuel qui dresse un état des lieux des finances locales.

Il permet d'accéder à des données de références calculées et structurées par le Département des études et des statistiques locales de la DGCL principalement à partir des données fiscales et des comptes de gestion fournies par la DGFiP, de données de la DGCL et de l'Insee.

Afin d'améliorer l'accès à ces informations nourrissant les débats pour les décideurs locaux et nationaux, il a été décidé, pour la première fois cette année, de présenter au Comité des finances locales et de rendre public un pré-rapport le 11 juin 2019. Ce pré-rapport se concentrait sur l'analyse et la présentation des premiers résultats de l'exercice 2018, pour l'ensemble des collectivités locales mais aussi par niveau de collectivité.

Le rapport définitif, sorti un mois plus tard, reprend ces analyses en les complétant avec les annexes et données utiles à une vision la plus complète possible des finances locales.

Ce rapport nécessite quelques précisions de lecture :

- les données 2018 ou 2019 sont des premiers résultats, non définitifs;
- en 2018, l'analyse des comptes des départements et des régions s'opère en neutralisant les effets de la création de la collectivité de Corse résultant de la fusion de la collectivité territoriale de Corse et des deux départements de Corse et doit aussi tenir compte de la poursuite du transfert de compétence entre les départements et les régions dans le domaine des transports;
- ce rapport est l'occasion de poursuivre les travaux de consolidation initiés l'année précédente : entre budgets principaux et annexes et entre niveaux de collectivités. Ils sont présentés en annexe, le commentaire porte sur les données des budgets principaux avant consolidation, mais ils s'attachent à signaler les impacts éventuels de la consolidation sur les résultats obtenus.

La rédaction du rapport a été achevée le 5 juillet 2019.

